

Info Cultures maraîchères

28/2026

19 août 2026

Prochaine édition le 26.08.2026

Table des matières

Brève présentation de la plusie chalcite	1
Bulletin PV Cultures maraîchères	4

Brève présentation de la plusie chalcite

Depuis début ou mi-juillet, on enregistre au sud et au nord des Alpes le vol de la plusie chalcite (Chrysodeixis chalcites). À noter que ce papillon est souvent l'objet de captures fortuites par des pièges à phéromones qui ne lui sont pas forcément destinés et font partie du réseau d'alerte précoce géré par Agroscope en collaboration avec les offices cantonaux des cultures maraîchères et d'autres partenaires (fig. 1).



Figure 1: Papillon de la plusie chalcite capturé sur le papier englué d'un piège à phéromones sur le site de Zürich-Affoltern en juillet 2026 (photo: Agroscope).

Les premiers dégâts causés par les chenilles de la plusie chalcite ont été constatés en 2025 sur des haricots nains

Dans les années 2020, on ne relevait en Suisse alémanique que des annonces sporadiques d'attaques et de dégâts de cette noctuelle sur des légumes fruits sous abris, ou parfois sur des tomates de plein air en jardins privés. Mais en septembre 2025, on a observé en Suisse orientale la présence de chenilles de plusie chalcite dans des cultures de haricots nains en plein champ. Cette situation a justifié une étude sur l'état des lieux concernant la présence de cet insecte dans les cultures maraîchères suisses et son potentiel de nuisance. Du côté d'Agroscope, le groupe Extension cultures maraîchères a mis en œuvre en 2026 une surveillance par pièges à phéromones, ciblée sur cette espèce qui avait déjà été observée à plusieurs reprises au cours des années 1980 dans les vallées du sud des Alpes. En revanche, sa présence fréquente et régulière en Suisse occidentale n'est constatée que depuis 2020.

La plusie chalcite s'ajoute ainsi à la noctuelle de la tomate (*Helicoverpa armigera*), un autre papillon migrateur venant du Sud, dans la liste des ravageurs profitant du réchauffement climatique, qui sévissent chez nous de juillet/août à octobre durant les étés chauds. Il semble toutefois que, pour le moment, l'hivernage de ces ravageurs n'est pas encore possible en extérieur sous nos latitudes. La situation pourrait être différente dans les abris de culture, car le succès d'hivernages sous serre est avéré dans des pays voisins du nord de la Suisse. Notons que, dans ces cas, la technique de la confusion sexuelle a été mise en œuvre pour contrecarrer d'éventuelles attaques précoces.



Perspectives et développements

Les caractéristiques permettant d'identifier ce papillon de quelque 4 cm sont ses ailes antérieures aux reflets cuivrés ou dorés, marbrées de brun et ornées de deux taches elliptiques d'un blanc scintillant (Fig. 2 & 3).



Figure 2: Les ailes antérieures aux reflets dorés sont typiques de la plusie chalcite (photo: Agroscope).



Figure 3: En leur centre, les ailes antérieures présentent deux taches ovales d'un blanc argenté très vif (photo: Agroscope).

Les adultes ont une activité nocturne et se cachent dans la végétation durant la journée. La femelle pond quelque 500 œufs, isolément ou en petits groupes, à la face inférieure des feuilles, avec une préférence pour les feuilles tomenteuses comme celles des plantes de tomate. Toutefois, l'espèce est polyphage, et ses chenilles se développent aux dépens du feuillage et des fruits d'un grand nombre de plantes hôtes, par exemple les aubergines, haricots, concombres, pommes de terre, colraves, poivrons, salades et tabac, ainsi que les tournesols et les soucis.

À une température moyenne de 20°C, les jeunes chenilles éclosent des œufs après quelque cinq jours (fig. 4 & 5). Elles sont de teinte vert-jaune avec une bande latérale blanche, et possèdent deux paires de fausses pattes abdominales séparées de la paire de fausses pattes caudales, ce qui explique leur mode de déplacement en «arpenteuses». Elles ressemblent fortement aux chenilles de la noctuelle gamma avec lesquelles on les confond facilement. En cinq à six

semaines, les chenilles passent par six à sept stades larvaires. À maturité du dernier stade, elle peuvent atteindre une longueur de 4.3 cm (fig. 6-9).



Figure 4: Jeune chenille (à peu près L2), vraisemblablement de plusie chalcite, se déplaçant en arpeuteuse sur une feuille de colrave (photo: Agroscope). Par rapport à la plupart des autres chenilles, il manque à cette espèce deux paires de fausses-pattes abdominales, et son corps se plie en arc lors de la reptation, évoquant l'échine d'un chat qui s'étire.



Figure 5: Jeune chenille (L2 ou L3), vraisemblablement de plusie chalcite, vue sous loupe binoculaire (photo: Agroscope).



Figure 6: Chenille âgée, vraisemblablement de plusie chalcite, sur une feuille de haricot nain (photo: Agroscope).



Figure 7: Chenille de plusie chalcite, d'âge moyen, sur une feuille de salade, vue ici sous loupe binoculaire. À comparer avec la figure 9 (photo: Agroscope).



Figure 8: Chenille mature de plusie chalcite sur une feuille d'aubergine. Sur cet individu, la bande latérale blanche est bien visible. Les deux derniers segments abdominaux forment une arête triangulaire (flèche sur la photo par Agroscope). Cette portion terminale est de forme arrondie chez la chenille de la noctuelle gamma.



Figure 9: La plusie chalcite présente des chenilles ornées de verrues dorsales noires et de paires de pattes thoraciques foncées, alors que d'autres individus sont dépourvus de verrues (photo: Agroscope).

Dégâts occasionnés et nymphose

L'activité des chenilles de plusie chalcite entraîne l'apparition de perforations bien visibles dans le feuillage (fig. 10), ne

laissant parfois subsister que les nervures principales des feuilles. Les fruits attaqués présentent des cratères brunis (fig. 11) ou des perforations. La chenille mature forme sa chrysalide dans un cocon blanc, situé à la face inférieure des feuilles ou entre les fruits en maturation (fig.12 & 13). L'émergence des nouveaux adultes se produit à peu près deux semaines plus tard.

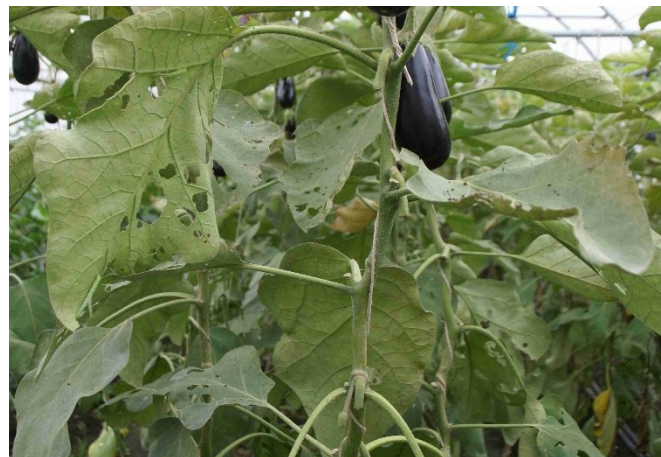


Figure 10: Dégâts des chenilles de la plusie chalcite sur le feuillage d'une culture d'aubergines (photo: Agroscope).



Figure 11: Les fruits peuvent présenter des attaques superficielles, comme ici, ou des perforations plus profondes (photo: Agroscope).



Figure 12: Pour se pupifier, les chenilles matures de la plusie chalcite tissent un cocon blanchâtre adhérent à la face inférieure des feuilles (photo: Agroscope).



Figure 13: Pupe (chrysalide) de la plusie chalcite fraîchement formée extraite de son cocon. Elle est oblongue-conique, verdâtre sur la partie ventrale et brun foncé sur la zone dorsale du corps (photo: Agroscope).

Contrôles des cultures et lutte

Selon les consignes d'alerte données par l'Info cultures maraîchères, les cultures -notamment celles de tomates, d'aubergines et de poivrons sous abris- devraient dès l'annonce du vol d'invasion de la plusie chalcite faire l'objet de contrôles réguliers portant sur les tout premiers dégâts et la présence de jeunes chenilles. Il s'agit en effet de pouvoir réagir au plus tôt, avant une possible attaque massive. Celle-ci peut aussi concerner les premières cultures d'automne (par

exemple salades ou colraves en tunnels). Les pontes et le développement des chenilles peuvent avoir lieu directement dans ces nouvelles plantations, mais les dommages peuvent également être le fait de chenilles âgées provenant d'une culture précédente infestée.

Pour lutter contre les chenilles de noctuelles (défoliatrices) et plus généralement contre les chenilles défoliatrices dans les cultures d'aubergines, de poivrons et de tomates en serres, on peut utiliser *Bacillus thuringiensis* var. *aizawai* (XenTari WG; BiO), *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* (Dipel DF; BiO) ou spinosad (divers produits; BiO), avec un délai d'attente de 3 jours. D'autre part, on peut aussi utiliser *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* (Wormox; BiO) avec un délai d'attente de 2 jours.

Sources

- delPino, M., Cabello, T., Hernández-Suárez, E. 2020. Age-stage, two-sex life table of *Chrysodeixis chalcites* (Lepidoptera: Noctuidae) at constant temperatures on semi-synthetic diet. Environ. Entomol. 49 (4): 777-788.
- Georges, Ph. 1984. *Hada proxima* (Hübner, 1809) (Noctuidae Hadeninae) et *Chrysodeixis chalcites* (Esper, 1789) (Noctuidae Plusiinae) en Belgique (2^e partie). II. CHRYSODEIXIS CHALCITES. Linneana Belgica. Pars IX, n° 7: 322-332.
- Hächler, M., Jermini, M., Brunetti, R. 1998. Deux nouvelles noctuelles, ravageurs des cultures de tomate sous abri au Tessin et en Suisse romande. Revue suisse Vitic. Arboric. Hortic. 30 (5): 281-285.
- Info fauna 2026. <https://lepus.infofauna.ch/carto/32204>.

Cornelia Sauer (Agroscope)

cornelia.sauer@agroscope.admin.ch

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 1: Au sud et au nord des Alpes se déroule de nouveau un très dense vol d'invasion de la plusie chalcite (*Chrysodeixis chalcites*) (photo: Silvano Ortell, Ufficio della consulenza agricola, Bellinzona). Il est maintenant important de procéder à un contrôle régulier des cultures, en particulier des légumes fruits sous verre !



Photo 2: D'autres espèces de noctuelles sont également actives, comme la noctuelle potagère (*Lacanobia oleracea*) et la noctuelle du chou (*Mamestra brassicae*). On observe leurs pontes dans les cultures de plein champ, mais aussi dans celles pratiquées en tunnels, par exemple concombres de serre ou colraves (photo: Agroscope).



Photo 3: Au Tessin ainsi que dans la région de Baden (AG) et à Zürich-Affoltern, les captures de papillons de la noctuelle de la tomate (*Helicoverpa armigera*) ont atteint le chiffre de cinq ou plus par piège et par semaine. Les autres sites du réseau de surveillance signalent des prises bien plus faibles, voire nulles (photo: Agroscope).



Photo 4: On signale toujours des dégâts importants, quoique variables selon les parcelles, causés par les altises (*Phyllotreta* spp.) (photo: Agroscope). Vous trouverez des indications sur les moyens de lutte dans l'Info cultures maraîchères 24/2026 à la page 4.

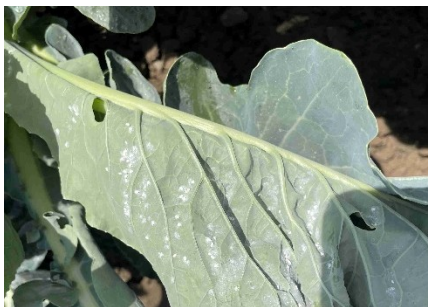


Photo 5: Une importante activité de ponte de la mouche blanche du chou (*Aleyrodes proletella*) demeure en cours dans les cultures de diverses espèces de choux (photo: Tiziana Lottaz, Grangeneuve, Posieux). Contrôlez les cultures et faites un traitement si nécessaire.



Photo 6: Les déformations du feuillage de la carotte causées par les pucerons de la carotte (*Semiaphis dauci*) persistent. Les folioles qui ont été attaquées par ce ravageur peuvent dépérir. On en voit un exemple ici (brunissement à gauche sur la photo par Agroscope).

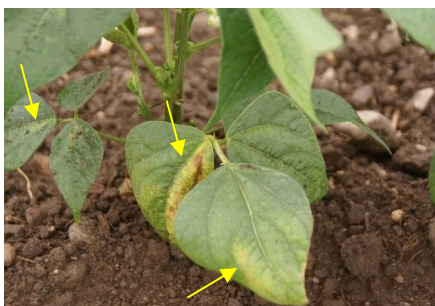


Photo 7: Dans les jeunes cultures de haricots nains de plein champ, les attaques de tétranyques tisserands (*Tetranychus urticae*) ont commencé dans les étages inférieurs du feuillage, proches du sol surchauffé. On reconnaît les marques de succion de ces acariens à la face supérieure des feuilles, sous forme de plages jaunâtres (flèches sur la photo par Agroscope).



Photo 8: La canicule estivale a favorisé une multiplication massive des tétranyques tisserands, en particulier sur les sommets des rameaux. Leur dépérissement est parfois déjà bien avancé (photo: Vincent Günther, Châteauneuf, Sion).



Photo 9: De telles marques de nutrition de tétranyques sur les fruits de tomates rendent évidemment ceux-ci invendables (photo: Vincent Günther, Châteauneuf, Sion). On identifie aussi l'activité de ces acariens par les minuscules points jaunâtres sur les feuilles et les tiges, comme en bas à droite sur cette image.



Photo 10: Piège jaune à eau utilisé pour la surveillance de l'activité de la mouche du chou, ici en culture de radis longs (photo: Agroscope).

Début du 3^{ème} vol de la mouche du chou

Dans les régions ordinairement infestées des cantons d'Argovie et de Zürich, les effectifs des captures de mouches du chou (*Delia radicum*) ont augmenté depuis la semaine passée, et le 3^{ème} vol de ce ravageur est en cours. Il est donc impératif de protéger les cultures sensibles dans les régions menacées.

Dans les zones menacées, il convient de protéger les plantons des **divers choux**: (choux à inflorescences, choux à feuilles, choux pommés, chou de Bruxelles, colrave), avant leur plantation, par un traitement à base de spinosad (divers produits ; **BIO**). Dans les cultures de **rutabaga** (ou «chou-rave» au sens helvétique) de plein champ, on peut utiliser spinosad (Audienz, BIOHOP AudiENZ, Elvis) avec un délai d'attente d'une semaine. La substance active spinosad (divers produits) est aussi autorisée en traitement contre la mouche du chou sur **radis**, avec un délai d'attente de 7 jours. L'autorisation pour le traitement des radis en plein champ arrive à échéance le 31 octobre 2026. Les petites parcelles peuvent être protégées du vol d'invasion de ce ravageur au moyen de filets intacts et bien ajustés.



Photo 11: Exemple de dégâts causés par la cécidomyie du chou aux jeunes colraves (photo: Agroscope).

Le pic d'intensité du 4^{ème} vol de la cécidomyie du chou est en cours

Un vol dense de la cécidomyie du chou (*Contarinia nasturtii*) est en cours à quelques endroits du canton de Zürich. Il s'agit là vraisemblablement du pic d'intensité du 4^{ème} vol. Dans la plupart des sites surveillés, l'intensité de celui-ci est cependant faible, ce qui est peut-être aussi la conséquence de la sécheresse des dernières semaines.

Pour la lutte contre la cécidomyie du chou dans les cultures de **brocolis**, **colraves** et **choux de Bruxelles** sont autorisées les substances actives spinosad (divers produits; **BiO** ; délai d'attente 1 semaine) ou spirotétramate (Movento SC, effet partiel, délai d'attente: 2 semaines ; délai d'utilisation : 30.06.2027). Un traitement aux pyréthrinoides est également possible, avec un délai d'attente de deux semaines (attention aux PER: autorisation spéciale). Rappelez-vous que les pyréthroides ne sont pleinement efficaces que jusqu'à 22 à 25 °C maximum.

BiO: Dans les régions menacées, il convient de protéger systématiquement les nouvelles plantations et les cultures de brocolis avec des filets à mailles fines.



Photo 12: Sur les plantes de carottes, ce sont typiquement les feuilles âgées qui sont souvent maculées de taches brunes arrondies, fusionnant progressivement et pouvant entraîner la mort des tissus atteints (photo: Agroscope).

Apparition de maladies à taches foliaires dans les cultures de carottes à maturité de récolte

Lors du contrôle des cultures de ce lundi, on a découvert les premières atteintes de maladies à taches foliaires, telles qu'*Alternaria dauci* ou *Cercospora carotae*, sur les feuilles d'âge moyen ou avancé de la demi-strate inférieure du feuillage d'une culture de carottes proche de la récolte. Contrôlez vos cultures dès maintenant et faites un traitement si nécessaire.

Pour lutter contre *Alternaria dauci* sur carottes, sont autorisés avec un délai d'attente de trois semaines : les préparations de cuivre (cuivre, cuivre sous formes d'hydroxyde, d'oxychlorure et d'oxysulfate (divers produits ; **BiO**)), tébuconazole (Fezan) ainsi que la préparation combinée tébuconazole + trifloxystrobine (Nativo). Le délai d'attente est de deux semaines pour azoxystrobine (divers produits), azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top), boscalid + pyraclostrobine (Signum, en plein champ), difénoconazole (divers produits), tébuconazole + fluopyrame (Moon Experience) et trifloxystrobine + fluopyrame (Moon Sensation). Les substances trifloxystrobine (Flint, Tega) et fluxapyroxade + difénoconazole (Dagonis, Taifen) sont autorisés avec un délai d'attente d'une semaine. *Bacillus amyloliquefaciens* (Serenade ASO ; **BiO**) est aussi autorisé contre l'alternariose de la carotte, mais avec une efficacité partielle.



Photo 13: Ponte de pentatomide, vraisemblablement de la punaise marbrée (*Halyomorpha halys*), à la face inférieure d'une feuille de haricots nains (photo du 17 août 2026 par Agroscope).



Photo 14: Nymphes néonées (N1) de punaises vertes ponctuées (*Nezara viridula*), assemblées sur la ponte vide, sur une feuille de haricots nains (photo: Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein).

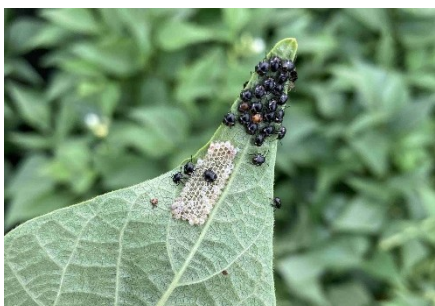


Photo 15: Jeunes nymphes (N2) de punaises vertes ponctuées à côté de la ponte vide sur une feuille de haricots nains (photo: Michael Gugger, Versuchsstation Gemüsebau Ins, Agroscope).



Photo 16: Une punaise terne (*Lygus gemellatus*), de la famille des Miridae, sur les fleurs d'une plante de haricots nains (photo: Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein).

Progression de l'activité des punaises pentatomides dans les cultures de plein champ

Depuis une semaine environ, on nous annonce de plus en plus fréquemment la présence de pontes et de jeunes nymphes de punaises pentatomides (Pentatomidae), particulièrement dans les cultures de haricots nains. De plus, les punaises ternes (*Lygus* sp.) apparaissent régulièrement depuis juin dans les cultures maraîchères, où elles poursuivent leur activité. Il est vivement recommandé de contrôler les cultures.

Pour lutter contre les punaises sur **aubergines**, on peut utiliser flonicamide (Teppeki) avec un délai d'attente de 3 jours. Il est possible d'intervenir contre des diverses punaises pentatomides phytophages¹ et les punaises mirides¹ au moyen de spinosad (divers produits, **BiO**) ou au moyen d'acétamipride (divers produits, uniquement sous abris) dans les cultures d'**aubergines** avec un délai d'attente de 3 jours. Les substances actives susmentionnées jouissent d'une autorisation spéciale valable jusqu'au 30 novembre 2026.

Pour lutter contre des diverses punaises pentatomides¹ phytophages dans les cultures de **poivrons**, sont autorisés provisoirement, jusqu'au 30 novembre 2026, spinosad (divers produits, délai d'attente de 3 jours, **BiO**) et acétamipride (divers produits, uniquement en serre ; délai d'attente de 2 semaines).

Pour lutter contre la punaise verte ponctuée (*Nezara viridula*) dans les cultures de **haricots**, est autorisé provisoirement, jusqu'au 30 novembre 2026, acétamipride (divers produits), avec un délai d'attente de 2 semaines.

Il est possible d'intervenir contre la punaise verte ponctuée (*Nezara viridula*) au moyen de spinosad (Audienz, BIOHOP AudiENZ, Elvis ; délai d'attente 7 jours, **BiO**) dans les cultures de **bettes**. La substance active susmentionnée est autorisé provisoirement, jusqu'au 30 novembre 2026.

Pour lutter contre les punaises mirides (Miridae) sur **céleri branche en plein champ et en serres**, est autorisé provisoirement, jusqu'au 31 octobre 2026, spinosad (divers produits, **BiO**) avec un délai d'attente de 7 jours.

¹ Parmi les pentatomides, il y a par exemple *Halyomorpha halys*, *Nezara viridula* et parmi les mirides (Miridae), il y a par exemple les genres *Lygus* et *Liocoris*.

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter la banque de données de l'OSAV avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/zulassung-pflanzenschutzmittel/zulassung-und-gezielte-ueberpruefung/gezielte-ueberpruefung.html> .

Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Zacharias Ulbrich & Christof Gubler, Strickhof, Winterthur (ZH) Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein (TG) Vincent Günther, Châteauneuf, Sion (VS) Michael Gugger, Versuchsstation Gemüsebau Ins, Agroscope Martin Keller, Esther Mulser, Micaela Jenni & Carolin Luginbühl, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Adrian Meuwly & Tiziana Lottaz, Grangeneuve, Posieux (FR) Lukas Müller, Inforama Seeland, Ins (BE) Vivienne Oggier, Judit Bugelnig, Henrik Küng & Marusca Schatt, Landwirtschaftliches Zentrum, Salez (SG) Silvano Ortell, Ufficio della consulenza agricola, Bellinzona (TI) Jan Siegenthaler, Simon Fuchs & Christian Wohler, Liebegg, Gränichen (AG) Matthias Lutz & Torsten Schöneberg, Agroscope
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Comelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni (Agroscope), Silvano Ortell, Consulenza agricola, Bellinzona (TI) & Pascal Herren (FiBL)
Figures & photos:	fig. 1-3, 5-13, photos 2+3, 6+7, 10-13: C. Sauer (Agroscope); fig. 4, photo: 4: R. Total (Agroscope); photo 1: S. Ortell, Ufficio della consulenza agricola, Bellinzona; photo 5: T. Lottaz, Grangeneuve, Posieux; photos 8+9: V. Günther, Châteauneuf, Sion; photos 14+16: B. Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein; photo 15: M. Gugger, Versuchsstation Gemüsebau Ins, Agroscope
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Reckenholzstrasse 191, 8046 Zürich, www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Comelia Sauer, Agroscope, comelia.sauer@agroscope.admin.ch

Exclusion de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre des informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs; la jurisprudence actuelle est applicable.